

À Larmor-Baden, Berder ensemble s'interroge sur l'inaction des institutions

Publié par le Télégramme le 28 février 2023

L'association Berder ensemble est revenue, pendant son assemblée générale samedi 25 février, sur les décisions de justice concernant l'île et les actions qu'elle compte mettre en place.

L'assemblée générale de Berder ensemble s'est tenue, samedi 25 février, à la médiathèque d'Arradon. Devant une salle comble, Marc Chapiro, coprésident avec Catherine Gaygan, s'est fait conteur pour rappeler la légitimité de l'association : faire de l'île Berder, à Larmor-Baden, un parc départemental accessible à tous, permettant de construire des projets associatifs, sportifs, culturels et faire obstacle à la construction d'un hôtel, d'un spa et de places de parking par le groupe Giboire, propriétaire.

Terrain protégé du golfe du Morbihan en zone Natura 2 000 faune et flore, un permis de construire dans le Plu accordé par le maire, puis en préfecture a été désavoué par la cour d'appel de Nantes qui confirme ensuite l'interdiction et classe Berder en espace unique remarquable. Le maire de Larmor-Baden a fait appel de cette décision auprès du conseil d'État. Le tribunal administratif de Rennes rendra sa décision concernant l'appel la suspension du permis de construire de l'hôtel de luxe le 3 mars.

Berder ensemble poursuit ses actions

Marc Chapiro a aussi évoqué l'affaire de la Pêcherie de l'île Berder. « Les atteintes au droit se succèdent avec les travaux effectués sur la grande et petite pêcherie transformées illégalement en résidence secondaire par le groupe Giboire, sans que la préfecture ne dresse de contraventions de grande voirie », explique Marc Chapiro. Le coprésident s'interroge sur cette « inertie de la préfecture quand les décisions de justice vont toutes dans le sens de l'association ».

Berder ensemble va poursuivre ses actions, forte du soutien de ses 467 membres et d'associations environnementales. La pétition, forte de 18 000 signatures, de Berder pour tous continue de circuler. Une action légale pendant la Semaine du golfe est à l'étude.

